

➤ PROGRAMME

Journée d'étude

SIA - FIEV MANAGEMENT DES CONNAISSANCES

INSCRIPTIONS
OUVERTES !

23 NOVEMBRE
2021

ÉDITION DIGITALE

INTRODUCTION

Quels sont les facteurs qui permettent à une entreprise de créer un avantage concurrentiel ?

Sa capacité à innover ? A investir ? De disposer d'un outil industriel performant ? D'être capable de prendre une direction qui lui permettra de se démarquer de ses concurrents ?

Certainement. Mais le socle de ces actions relève avant tout de ce qui constitue les fondements de l'entreprise : **Ses savoir-faire.**

S'il est relativement aisé pour une entreprise de gérer ses actifs physiques, d'évaluer leur productivité et leur obsolescence, quantifier et administrer l'actif immatériel que constituent ses savoir-faire est un exercice beaucoup plus complexe.

Ainsi, les transformations sociales, environnementales et économiques que nous traversons actuellement génèrent une double problématique pour les entreprises en matière de capitalisation et plus globalement de gestion des connaissances :

- Tout d'abord, elle se doit d'intégrer un afflux massif de technologies parfois sans rapport avec son activité historique.
- D'autre part, elle doit pérenniser les connaissances qu'elle a su développer au fil du temps et qui reposent souvent sur des hommes et femmes arrivant à la fin de leur vie active.

Opérationnellement, l'enjeu que représente le Management des Connaissances ou « Knowledge Management » a été intégré par les grandes entreprises, souvent par la mise en place d'organisations dédiées.

Parallèlement, des entreprises de plus petite taille ont également su développer des processus compatibles avec leurs ressources et leur organisation.

Finalement, des études académiques effectuées en liaison avec les entreprises ont permis d'identifier principes et outils aidant à la réflexion, la mise en place ou l'évolution des pratiques.

De ces constats est née une réflexion croisée entre la **Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)** et la **Fédération des Industries et Equipements des Véhicules (FIEV)** : La gestion des connaissances est un sujet crucial pour les entreprises qui nécessitent réflexions et échanges quant aux bonnes pratiques.

Société savante de l'automobile, la SIA coordonne des communautés d'Experts composées de membres provenant de l'ensemble des acteurs de la filière. Elle dispose donc d'un point de vue unique sur la partie gestion des connaissances.

Pour sa part, la FIEV fédère les entreprises de la filière et dispose ainsi d'une compréhension globale des enjeux auxquels elles font face.

Le rapprochement de nos compréhensions a été à l'origine de l'initiative d'organiser d'une **journée d'étude dédiée au sujet du management des connaissances** (Knowledge Management), journée que nous programmons **le mardi 23 novembre 2021.**

COMITÉ D'ORGANISATION

Vincent Ozouf, Europe Qualités Services

Caroline Ramus-Serment, Stellantis

Nicolas Dubuc, Michelin

Patrick Serrafiero, Iknova

Eddie Soulier, UTT

Philippe Delias, Faurecia

Alain Villani, Faurecia

Hugues Boucher, FIEV

Philippe Clerc, Delfingen



PROGRAMME 23 NOVEMBRE 2021

08:30 > **INTRODUCTION GÉNÉRALE SUR LE MANAGEMENT DES COMPÉTENCES**
Gonzague CHASTENET - OUROUK

08:50 > **Le Knowledge Management : un système gagnant pour les décideurs comme pour les opérationnels**
Aline BELLONI, **ARDANS**
Daniel COLAS, **CLUB GESTION DES CONNAISSANCES**

09:35 > **Programme BEST : Comment organiser l'intelligence collective ?**
Patricia SCHNEIDER, **L'OREAL**

10:20 > **PAUSE**

10:50 > **Comment capitaliser sur les non-conformités pour améliorer la qualité des produits et leur production.**
Emmanuelle CAPPE, **BASSETTI**

11:35 > **Peut-on capitaliser sur les compétences tacites des experts ?**
Manuel BALBO, **MEETSYS**

12:20 > **DÉJEUNER**

13:50 > **Table-ronde : Management des connaissances, y-a-t-il des clés de succès ?**
Frédéric CHARON, **Directeur SIA**
Gonzague CHASTENET, **OUROUK**
Anne DEBAUGE, **L'Oréal**
Virginie MARTINANT DE PRENEUF, **STELLANTIS**
Patrick SERRAFERO, **IKNOVA**

14:50 > **La capitalisation des connaissances pour les générations Y & Z : quels vecteurs de communication ?**
Didier GARCIA, **SERES**

15:15 > **L'intégration des connaissances dans le développement produit**
Philippe DELIAS, **FAURECIA**

16:00 > **Conclusion**

16:25 > **FIN DE JOURNÉE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'étude SIA x FIEV : Management des connaissances - 23 novembre 2021 // Ref: 2021-10

Merci de compléter et de renvoyer ce bulletin à

SIA – 79, rue Jean-Jacques Rousseau – F-92158 Suresnes Cedex / martin.pierrelee@sia.fr

 Ou sur notre site internet www.sia.fr

EN LETTRES MAJUSCULES

M^{me} M^{lle} M^r

Nom : Prénom :

Société : Adresse interne :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél : Portable : Email :

N° de TVA :

FRAIS D'INSCRIPTION

- 288 € TTC (240 € HT) - Non Membres
- 240 € TTC (200 € HT) - Membres SIA ou FIEV
- 240€ TTC (200€ HT) - Co-auteurs / Labo et Univ. / PME <100 salariés*
- Gratuit - Comité d'Organisation / Conférencier (un par présentation) / Exposant

* Les chercheurs, laboratoires et entreprises ne doivent pas faire partie d'un groupe ou dépendre d'une société de plus de 100 salariés.

PAIEMENT **Merci de préciser l'adresse de facturation si différente**

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

- Par chèque bancaire à : "Société des Ingénieurs de l'Automobile"
- Par virement en Euros payable à : "Société des Ingénieurs de l'Automobile"
IBAN: FR76 30003 03290 00020040139 58 – BIC – Adresse SWIFT :
SOGEFRPP *Veuillez indiquer votre nom et la référence : 2021-10*

Par carte de crédit : American Express Diners Visa Eurocard Mastercard

Je soussigné(e)

Autorise la SIA Sarl à débiter la somme de : €

Sur ma carte de crédit n° : Date de validité : /

Cryptogramme visuel (3 derniers chiffres au verso de la carte VISA ou les 4 chiffres au recto de la carte AMEX) :

Nom du porteur de la carte :

Date et signature

Cachet de la société

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription comprennent l'accès aux conférences.
- Dans le cas où le règlement ne pourrait être joint, il est impératif d'accompagner ce formulaire d'un bon de commande officiel. Faute de paiement effectué au jour de la manifestation ou de la réception de ce bon de commande administratif, l'accès aux conférences ne sera pas possible.
- Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. Merci d'indiquer l'adresse de votre service comptabilité si nécessaire.
- Pour toute annulation avant le 28 octobre 2021 30% des frais d'inscription resteront dus aux organisateurs. Après cette date, la totalité des frais restera due. Les participants ont la possibilité de se faire remplacer, uniquement sur demande écrite.